

MAI à vélo

ÉDITION 2023



DOSSIER DE PRESSE

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.

www.maiavelo.fr

SOMMAIRE

- Editorial de la Présidente de Mai à vélo _____ 4
- Mai à vélo en quelques chiffres _____ 6
- Informations pratiques 2023 _____ 7
 - ▶ Inscrire un événement sur la plateforme
 - ▶ Participer à un événement Mai à vélo cette année
- Pourquoi adopter le vélo ? _____ 10
 - ▶ C'est bon pour la santé, à tout âge
 - ▶ C'est bon pour l'environnement
 - ▶ C'est économique
- Les membres du collectif Mai à vélo _____ 12



“ ÉDITO



Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo

LE VÉLO, NOUVEL ALLIÉ BIEN-ÊTRE DU QUOTIDIEN !

Parler vélo passe régulièrement par les arguments que nous connaissons tous. Bon pour la planète, bon pour le porte-monnaie, bon pour la santé, il permet d’allier l’utile à l’agréable. Mais on connaît moins le vélo en tant que pratique source de plaisir et de changement dans la vie de milliers d’habités de la petite reine.

Depuis les confinements de 2020, le vélo rencontre un engouement grandissant en France. Un intérêt qui peut notamment s’expliquer par de nombreuses politiques publiques en faveur de son développement : réalisation de dizaines de milliers de kilomètres de voies cyclables, création d’emplois au sein de la filière vélo, aides à l’achat, ou encore des Plans vélos successifs aux objectifs ambitieux à court et à moyen terme. Le vélo n’a

jamais été aussi accessible et le Gouvernement, soutenue par les principaux acteurs nationaux du vélo, portent l’ambition d’avancer vers une mobilité propre pour tous. C’est de cette volonté qu’est née Mai à vélo en 2020. L’objectif ? Organiser une Fête nationale pour encourager la pratique et découvrir ou redécouvrir, de façon ludique et pétillante, tous les avantages de la bicyclette. Mai à vélo met en valeur les initiatives portées localement par les associations et leurs nombreux bénévoles, les entreprises, les collectivités et institutions publiques, etc. tous engagés, aux quatre coins de la France, pour faire grandir la communauté des cyclistes et valoriser ce plaisir, accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

ROULER À BICYCLETTE, LE MEILLEUR MOYEN DE CONJUGUER LIBERTÉ, SANTÉ ET DE NOMBREUX BIENFAITS.

Mettre du vélo dans son quotidien c’est aussi contribuer à cette quête de sérénité à laquelle nous aspirons tous. Pédaler permet de découvrir une certaine forme de plaisir : la satisfaction de participer par un petit geste à notre bonheur, à notre santé physique et mentale, mais aussi à un mouvement collectif.

Le vélo est donc cet allié formidable qui apporte une solution à plusieurs sujets d’actualités. Avec la marche, il est le moyen de se déplacer de manière active qui permet de se faire du bien en pratiquant une activité physique (qui peut devenir sportive), en clarifiant ses pensées et en étant au grand air.

Pour paraphraser Emile Zola, à vélo, on évacue nos soucis, on ne pense plus.

Il n’y a donc qu’un bilan positif au vélo. Nous, collectif Mai à vélo, avons choisi le mois de mai pour encourager l’adoption du vélo par tous. Quoi de mieux que de commencer aux beaux jours pour ensuite pratiquer toute l’année.

L’essayer, c’est l’adopter !

Rendez-vous sur la carte interactive de notre site Internet www.maiavelo.fr/nos-evenements pour trouver les événements Mai à vélo proches de chez vous.

Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo

”



UN MOIS POUR FÊTER LE VÉLO

Mai à vélo rassemble de manière festive toutes les initiatives et événements cyclables en France organisés du 1^{er} au 31 mai. Initié en 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Mai à vélo est le grand moment où tous les acteurs du vélo, associations, institutions publiques, collectivités, établissements scolaires, entreprises et particuliers, organisent des événements pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, tout au long de l'année.

C'est l'occasion pour tous de se mettre à pédaler, au quotidien ou lors de balades en famille ou avec des amis, de se challenger sur de nouveaux parcours, de découvrir de beaux paysages ou de nouvelles pistes cyclables, de prendre l'air ou de faire la course entre amis ou en famille. L'événement a été pensé pour que chacun puisse trouver ce qui lui convient le mieux, à proximité de chez lui.

Mai à vélo regroupe des institutions étatiques et du monde du vélo (voir Les membres du collectif Mai à vélo page 12) pour donner une résonance et un impact fort à cette fête et fédérer autour de valeurs communes telles que l'inclusion, l'engagement, l'exemplarité et la bienveillance.

BILAN MAI À VÉLO 2022

- Près de **3 000 événements** dont **1 400 challenges**
- **51 500 participants** aux challenges
- Près de **12 millions de km** parcourus
- Une mobilisation dans tous les départements, y compris dans certains DROM-COM
- **44 %** des événements ont été organisés par des associations
- **27 %** par des collectivités
- **24 %** par des entreprises
- **5 %** par des établissements scolaires

OBJECTIFS 2023

- **4 000 événements** partout en France
- **60 000 participants** aux challenges
- Plus de **15 millions de km** parcourus
- Et toujours plus de Français sensibilisés

LE VÉLO EN FRANCE

- **30 millions de Français** de plus de 15 ans font du vélo au moins 1 fois par an *
- **5 % des Français** en font quotidiennement *
- **11 milliards de km** parcourus par an *
- Le marché du cycle représente **2,378 milliards d'euros de chiffre d'affaires** (+7% en 2022) **
- Le vélo est le moyen de transport le plus vendu (**43% des moyens de transport individuels vendus, devant les trottinettes (26,5%) et les voitures (26%)**) **

Sources :

* ADEME

** Union Sport et Cycle

INFORMATIONS PRATIQUES 2023

COMMENT INSCRIRE UN ÉVÉNEMENT/ UNE ACTIVITÉ/UN CHALLENGE ?

QUAND ?

L'activité peut avoir lieu en semaine, le week-end, les deux, tout est possible durant le mois de mai 2023 ! L'ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période. Mai à vélo s'inscrit dans la continuité des événements nationaux existants, notamment la fête du vélo, événement porté par la Fédération Française de Cyclotourisme, membre de la coordination nationale de Mai à vélo.

A ce titre, les fêtes du vélo organisées le premier week-end de juin peuvent être enregistrées sur la plateforme. En revanche, le challenge d'activité Mai à vélo par Geovelo sera actif uniquement du 1^{er} au 31 mai.

QUELS TYPES D'ÉVÉNEMENTS ET POUR QUEL PUBLIC ?

Les initiatives peuvent se décliner sous différentes formes selon les envies et les attentes des structures qui les organisent : balade, bourse aux vélos, démonstration, courses, ateliers de remise en selle, d'auto-réparation, de prévention à la sécurité routière ou d'identification de vélo pour aider à lutter contre le vol, etc. Les initiatives visent tout le monde, petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices... Les entités organisatrices d'événements enregistrent déjà leur événement sur le site maiaavelo.fr.

POURQUOI MAI À VÉLO ?

Inscrire son initiative dans le cadre de Mai à vélo, c'est lui donner un rayonnement et une résonance nationale. Mai à vélo est là pour accompagner les organisations publiques et privées en mettant à leur disposition un certain nombre d'outils pour les guider dans la mise en place d'un événement cyclable.

COMMENT TROUVER UN ÉVÉNEMENT ?

Trouvez sur chaque fiche événement enregistrée sur la plateforme Mai à vélo - www.maiaavelo.fr/nos-evenements - toutes les informations y afférent, et prenez contact avec les organisateurs pour avoir plus d'informations si vous le souhaitez.

Pour enregistrer un événement Mai à vélo, les organisateurs remplissent le formulaire accessible sur la plateforme www.maiaavelo.fr/creer-un-evenement via l'espace organisateur. L'entité organisatrice peut ensuite, via son espace organisateur, modifier, supprimer, dupliquer tous les événements qu'elle souhaite et qu'elle aura préalablement enregistré.

L'événement est automatiquement mis en ligne sur la carte interactive www.maiaavelo.fr/nos-evenements



FOCUS SUR LES CHALLENGES D'ACTIVITÉ AVEC GEOVELO

Au niveau national, chacun pourra participer aux challenges d'activité Mai à vélo proposés sur l'application d'itinéraires à vélo Geovelo : les kilomètres parcourus à vélo par les communautés d'entreprises, de collectivités, d'associations, d'établissements scolaires, etc. sont enregistrés dans l'application. Des classements locaux et nationaux par catégorie seront établis.

INSCRIRE SON ORGANISATION AU CHALLENGE NATIONAL DE GEOVELO

Pour inscrire une organisation au challenge d'activité Mai à vélo, il est nécessaire de remplir le formulaire accessible sur <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/inscription/>. Une fois la création de l'espace validé par les équipes internes, on peut le retrouver en ligne sur la carte interactive www.maiavelo.fr/nos-evenements.



L'Agglomération de La Rochelle est ravie de renouveler sa participation à Mai à vélo ! La 1^{ère} édition nous a permis de recueillir plus de 40 actions sur plusieurs communes de notre territoire, de repérer les acteurs du vélo que nous ne connaissions pas tous et de les mettre en relation. De l'école à la maison de retraite, chaque génération a pu y participer avec des animations sur-mesure : incitation à aller à l'école à vélo ou balades en triporteur pour nos aînés. Cet événement a créé une belle dynamique et nous espérons toucher encore plus d'acteurs de tout horizon pour cette nouvelle édition.

Bertrand AYRAL

Vice-Président en charge des mobilités à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle



En 2023, onze acteurs touristiques du Jura, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or sont ravis de s'associer et se réunir autour de La Voie Bleue et de l'EuroVélo 6 pour promouvoir l'opération nationale Mai à vélo !

Côte-d'Or Attractivité



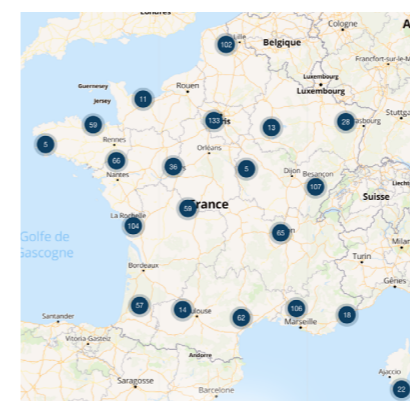
COMMENT PARTICIPER À MAI À VÉLO CETTE ANNÉE ?

Pour trouver un événement à proximité de son lieu de vie, il suffit d'utiliser le moteur de recherche avancé et la carte interactive disponibles sur le site internet de Mai à vélo. Trouver une activité peut se faire selon plusieurs filtres :

- Date
- Thématique : animation, atelier, balade, challenge, compétition, initiation, randonnée...
- Géographique : toutes les villes, départements et régions ayant des événements inscrits sont recensés
- Public : enfants, familles, seniors, sportifs...
- Niveau de difficulté : très facile (famille), facile (pour tous les pratiquants), difficile (cycliste habitué), très difficile (cycliste expérimenté et/ou sportif)
- Type de pratique : VTT, BMX, vélo de route, cyclocross, gravel, vélo de ville...
- Entité organisatrice

Il est possible de ne remplir qu'un filtre pour avoir un résultat global ou de tous les remplir pour avoir un résultat précis.

LES ÉVÉNEMENTS MAI À VÉLO



Liste non exhaustive des différents événements qu'on pourra retrouver cette année, partout en France :

- Une fête du vélo à Anglet
- Une projection Ciné-cyclo sur la Voie Bleue
- Des ateliers de remise en selle pour les seniors organisés par la Communauté de Communes du Pays d'Audruicq
- Un atelier d'identification de son vélo à Rennes
- Une formation à la cyclo-entreprise à Toulon
- Une randonnée VTT à Argelès-sur-mer
- et bien d'autres...



Déjà sensibilisés à l'impact de leurs déplacements sur le climat, les agents de Pôle emploi se sont investis en nombre dans ce challenge. Parmi les participants, des vélotafeurs occasionnels ont décidé d'adopter définitivement le vélo pour leurs déplacements domicile / travail. En tant qu'administration publique nous encourageons l'utilisation des modes de déplacement alternatifs à l'auto-solisme.

Jacques BOUTAULT

Direction générale RSE, Pôle Emploi



POURQUOI ADOPTER LE VÉLO ?

Mai à vélo encourage le vélo comme moyen de transport pour cinq raisons principales : le vélo rend les déplacements plus respectueux de l'environnement, il permet d'entretenir sa santé et de se déplacer de manière économique. Le vélo permet également de découvrir un territoire et le patrimoine d'une région ou encore de sensibiliser enfants et adultes à divers sujets touchant à l'écologie et à la nature.

LE VÉLO, C'EST BON POUR LA SANTÉ, À TOUT ÂGE

Le vélo est un moyen de transport et un sport que chacun peut pratiquer, quasiment à tout âge. Enfants, adultes et seniors peuvent s'initier au vélo et en tirer des bénéfices pour leur santé. Le vélo est une manière ludique d'entretenir sa forme, seul, en famille ou entre amis.

Comme le rappelle l'ADEME, le vélo est bon pour le corps et pour l'esprit.

- Pédaler permet d'entretenir la partie inférieure du corps : les quadriceps, les mollets et les tendons des jarrets.
- Faire du vélo agit sur le cœur en améliorant la santé cardiovasculaire et en réduisant le risque de maladie cardiaque.
- Pédaler permet aussi d'entretenir en douceur la mobilité des articulations car c'est un exercice à faible impact, ce qui est particulièrement recommandé pour les seniors ou les personnes fragiles.
- Le vélo aide à améliorer l'équilibre et réduire le risque de chute chez les personnes âgées notamment.
- Faire du vélo est aussi bon pour le moral, cela permet de lutter contre la fatigue, de réduire le stress et l'anxiété, de renforcer la mémoire et la concentration.

30 MINUTES DE VÉLO PAR JOUR, C'EST...

- Un meilleur système cardiovasculaire (grâce à la stimulation du muscle cardiaque)
- Une amélioration de l'équilibre (réduit les chutes chez les personnes âgées notamment)
- Un remède pour lutter contre la fatigue
- Une réduction du stress et de l'anxiété
- + de mémoire et de concentration
- -30% de risque de maladie (comme le cancer, les diabètes)

FOCUS ENFANTS

L'obésité et le surpoids chez les enfants en France sont en constante augmentation depuis les années 1980 et deviennent un problème majeur de santé publique (en 2020, 21% des enfants de 8 à 17 ans étaient en surpoids ou obèses, dont 6% obèses, selon l'ObEpi*). L'un des principaux facteurs favorisant le surpoids chez les enfants est la sédentarité. Encourager les enfants à faire du vélo, c'est les encourager à bouger tout en s'amusant, entre copains ou en famille.

*Étude épidémiologique sur l'obésité réalisée tous les trois ans de 1997 à 2012 à l'initiative du laboratoire Roche, et reprise en 2020 par la Ligue contre l'Obésité

LE VÉLO, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT

Le vélo, si on le compare à d'autres moyens de transport comme le bus, le train ou la voiture, présente l'avantage indéniable d'être plus respectueux de l'environnement. Pourtant, d'après une étude sur les déplacements quotidiens des Français réalisée par l'INSEE entre 2015 et 2020, 60% des déplacements domicile-travail de moins de 5 km se font en voiture pour la plupart des usagers, par choix ou par habitude...

Partant de ce constat, Mai à vélo encourage le vélo comme déplacement sain et non polluant, afin de réduire son empreinte carbone et préserver l'environnement. Se déplacer à vélo s'inscrit dans une optique de développement durable et permet de transmettre aux petits des notions d'écologie et de protection environnementale. En pédalant, il est possible de diminuer les émissions de particules polluantes et donc de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

L'ADEME met à disposition un simulateur permettant de comparer la quantité d'émission de gaz à effet de serre générée par divers moyens de transport. Pour un trajet de 5 kilomètres réalisé par une personne, le vélo ressort avec un bilan CO₂ nul, ce qui le place loin devant tout autre moyen de transport motorisé : 16 g en tramway, 19 g en métro, 308 g en scooter, 515 g en bus thermique ou 966 g en voiture thermique.

Pour fabriquer un vélo mécanique, il faudra infiniment moins de ressources et de matières premières que pour une voiture, par exemple. De plus, le cycle de vie des vélos est beaucoup plus long, car ils sont faciles à réparer et à recycler, contrairement aux véhicules motorisés.

Le vélo est également moins encombrant sur l'espace public et cause moins de dégâts sur la route par rapport à une voiture.

Enfin, le vélo ne produit aucune pollution sonore.

Bref, on s'en rend compte, le vélo compte de nombreux avantages.



En rejoignant Mai à Vélo dès le départ, notre association d'usagers a voulu jouer collectif ! Sous cette bannière nous avons à la fois organisé une belle fête du Vélo, et une semaine « Tous en Piste à l'école » pour encourager l'écomobilité scolaire. Et ça marche !

Thierry PODEVINS
Président, Association Ô Pignon



LES MEMBRES DU COLLECTIF MAI À VÉLO

Mai à vélo, dont la première édition a eu lieu en 2021, regroupe trois institutions étatiques et 11 institutions majeures du monde du vélo, réunies avec pour objectif de promouvoir et célébrer le vélo, à travers tous ses usages et toutes ses pratiques.

Le bureau est constitué de trois personnes :



Présidente
Maria Jebli-Chedeville
Adjointe au Maire de Chartres
Vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM)



Vice-Président
Olivier Schneider
Président de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)



Trésorier
Patrick Guinard
Président de l'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active)



Partenaires de Mai à vélo :



Porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Mai à Vélo est organisé pour la première fois en 2021 afin de mobiliser les acteurs de la bicyclette et fêter chaque année au mois de mai, le vélo dans tous les territoires autour d'événements cyclables.



À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active) est une association co-fondée par La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et l'UNION sport & cycle (USC). Les missions de cette association s'articulent autour de trois axes :

- Assurer la création, la gestion, l'actualisation et la sécurisation du futur Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI), par délégation de l'Etat,
- Assurer la promotion de l'identification des cycles en France et en Europe et promouvoir les moyens permettant de lutter contre le vol et le recel des cycles et d'autres engins de mobilité active
- Assurer la promotion de l'usage du cycle et de nouvelles formes de mobilités actives au quotidien



Créé en 1989, le Club des villes et territoires cyclables et marchables rassemble près de 200 adhérents représentant plus de 2000 territoires—communes, intercommunalités, départements et régions—engagés pour le développement de l'usage du vélo au quotidien et de la mobilité durable. Interlocuteur permanent des services de l'Etat, des associations cyclistes, des acteurs économiques du vélo, des chercheurs et experts, le Club est un acteur historique de la promotion des mobilités actives. Il est l'observatoire privilégié des politiques vélo et des mobilités actives à toutes les échelles territoriales et dans le secteur privé.



L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs. Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 1 500 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Elle s'engage chaque jour pour les conseiller, les représenter, les aider à anticiper et promouvoir l'activité physique et sportive.



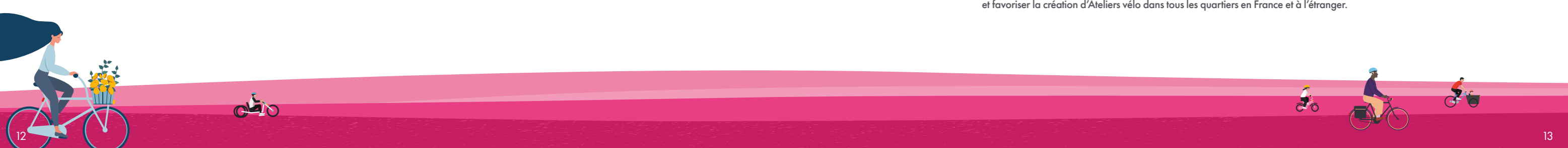
Vélo & Territoires est un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ce cap stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Le Mai à vélo ? C'est le plaisir, le partage et la découverte de la pratique du vélo sous toutes ses facettes dans les territoires urbains, périurbains et ruraux partout en France.



L'Heureux Cyclage fédère en France plus de 125 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo. Les ateliers vélos, dont les premiers vélo sont apparus en France à Grenoble et à Lyon en 1994, se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique. Les ateliers vélo membres du réseau signent une charte qui définit l'activité des ateliers vélo participatifs et solidaires. Ainsi, L'Heureux Cyclage est un réseau qui rassemble les ateliers vélo qui partagent les objectifs de :

- favoriser la pratique du vélo au quotidien,
- remettre en circulation des vélos délaissés,
- réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières,
- échanger les savoir-faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville.

L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expérience, la mutualisation des connaissances et favoriser la création d'Ateliers vélo dans tous les quartiers en France et à l'étranger.





À travers son réseau de plus de 400 associations locales réparties sur tout le territoire, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. La FUB œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usagers cyclistes dans les politiques de transports, la réglementation, les aménagements et l'éducation.



Notre organisation fédère, depuis 1926, tout le secteur du commerce et de la réparation du cycle et du motorcycle. En effet, Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.



La Fédération Française de Cyclisme (FFC) a pour objet, par délégation du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du cyclisme sous toutes ses formes. Dans toutes les disciplines, elle organise les Championnats de France, et procède aux sélections nationales en Equipes de France. Elle regroupe quelque 2500 clubs affiliés et plus de 100 000 licenciés. La FFC se veut un acteur engagé de la mobilité, contribuant, par des actions de terrain, à la promotion et au développement de la pratique du vélo, au bénéfice d'enjeux sociétaux majeurs tels que la santé et l'écologie. Elle se positionne ainsi aux côtés des deux grandes familles d'acteurs de cette transformation de notre société que sont les collectivités territoriales et les entreprises.



La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants. Depuis les années 70 avec les premières journées de la bicyclette, la Fédération accompagnait fortement l'organisation de la Fête du vélo en mobilisant ses clubs, pour promouvoir l'usage du vélo. C'est donc tout naturellement qu'elle prend toute sa part dans Mai à vélo.



Depuis plus de vingt ans l'AF3V, forte de son réseau de délégués et d'adhérents, agit pour la réalisation d'un réseau ambitieux de véloroutes et de voies vertes au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé. L'aménagement de véloroutes et de voies vertes favorise la réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre au profit de l'écomobilité. Il contribue au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et à l'émergence d'un territoire solidaire et accessible par tous. Notre projet « Vélo expresS », à travers des actions de « remise en selle » rend les modes de déplacements actifs accessibles aux personnes en situation d'exclusion.



Né en 2015, le réseau professionnel féminin de la mobilité « Femmes en Mouvement » se donne pour mission de promouvoir « les femmes dans la mobilité et la mobilité des femmes ». Toutes les pratiques de mobilité sont genrées et le vélo et les mobilités douces ne font pas exception à la règle. Femmes en Mouvement a contribué à ouvrir les yeux des décideurs et des décideuses sur cet impensé de la mobilité cyclable avec l'opération Vélodacieuse. Il était donc tout naturel pour Femmes en Mouvement de s'associer à l'opération « Mai à Vélo » pour inciter les femmes à considérer le vélo comme un outil de déplacement à part entière, que ce soit pour leur vie personnelle ou leur vie professionnelle.

Partenaires de Mai à vélo :



L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé des transports. Son action s'inscrit dans le respect des objectifs du développement durable et des orientations du Gouvernement.



Depuis plus de 20 ans, Corepile organise et développe la collecte et le recyclage des piles et batteries en France. Cet éco-organisme leader remplit une mission d'intérêt général et sans but lucratif, sous l'agrément de l'Etat. Sous l'impulsion de l'USC depuis 2018, Corepile a élargi son action aux batteries de vélos électriques et d'engins de déplacement personnels motorisés grâce à un réseau d'environ 1 500 points de vente et de collecte. « Mai à Vélo » est l'opportunité d'encore plus sensibiliser les cyclistes occasionnels ou réguliers au bon entretien de leur batterie et à la gestion de sa fin de vie. C'est avec enthousiasme que Corepile est partenaire de l'initiative de Mai à Vélo depuis sa première édition en 2021 !



Ecolagic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin pour la partie des équipements thermiques (ABJ Th).



Geovelo a été créée en 2010 à Tours, par Benoit Grunberg et Gaël Sauvanet. Pionnière dans le calcul d'itinéraires à vélo, son objectif est de favoriser l'utilisation du vélo au quotidien. L'application Geovelo est gratuite et aide les cyclistes, quel que soit leur profil et le type de vélo qu'ils utilisent, à trouver les meilleurs itinéraires sécurisés à vélo. En complément, Geovelo fournit aux collectivités des analyses qui les aident à sécuriser l'espace cyclable, grâce à des outils d'aide à la décision basés sur les données générées par l'application. Geovelo est aujourd'hui devenu un acteur incontournable de la chaîne numérique du déplacement "Bas-Carbone" et entend déployer son écosystème modulaire à l'international.



Le Groupe La Poste est l'entreprise la plus performante mondialement en 2020 en matière de RSE, selon Vigeo Eiris, et dispose de la plus vaste flotte de véhicules électriques au monde. Forte de cette expérience, La Poste propose aux entreprises et aux collectivités des solutions de mobilité durable à travers Bemobi, sa marque d'écomobilité. En s'associant avec Green On, une entreprise pionnière et experte du vélopartage en entreprise, Bemobi propose de mettre à disposition des entreprises et collectivités une flotte privative de vélos à assistance électrique [VAE] pour les déplacements quotidiens de leurs collaborateurs. Nous défendons des valeurs autour du développement durable et des mobilités actives, ce partenariat est pour nous plein de sens. Nous avons hâte de voir Mai à vélo rayonner et remplir sa mission première : faire adopter le vélo pour la vie !



L'Avenir à Vélo, c'est la bannière sous laquelle le Tour de France, monument du Cyclisme, s'engage pour la mobilité à vélo. Il souhaite générer un impact positif en inspirant toutes celles et tous ceux qui le peuvent à mettre du vélo dans leur quotidien... Avec son programme L'Avenir à Vélo, le Tour de France prend des engagements concrets, destinés à générer une empreinte positive et significative, au travers notamment de trois opérations :

- Ville à vélo pour valoriser les collectivités qui s'engagent pour le vélo
- Les p'tits vélos pour initier les enfants à la pratique du vélo
- Un vélo pour tous pour changer le quotidien des personnes défavorisées



Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Groupe coopératif, ses 100 000 collaborateurs sont au service de de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Le groupe est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking.



Le partenariat d'Allianz France, assureur et acteur de la prévention, avec Mai à Vélo est le prolongement naturel des initiatives de l'entreprise dans l'accompagnement des mobilités douces. Dès 2020, Allianz France a mis en place le Forfait Mobilité Durable qui contribue au développement de la mobilité éco-responsable des collaborateurs et un espace dédié aux mobilités douces sur son réseau social interne pour promouvoir de nombreux conseils de sécurité. Allianz France soutient également Bumpair qui propose des solutions innovantes pour la sécurité des utilisateurs de mobilités douces (casque à air breveté...). Allianz France, pionnier dans l'assurance des nouvelles mobilités, est partenaire de la création du label employeur pro-vélo aux côtés de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et de l'ADEME. En 2021, Allianz France s'est associé à la première édition de l'événement en participant au Challenge d'activité Mai à Vélo pour promouvoir, au sein de l'entreprise, la pratique du vélo, sous toutes ses formes. En 2022, Allianz France va plus loin en devenant partenaire de la deuxième édition de Mai à Vélo. Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires et fait partie des axes « Humain » et « Engagé » de la vision stratégique d'Allianz France.



Le VAE donne des ailes à notre mobilité et constitue l'un des moyens de transport les plus durables et les plus sains de notre époque. Depuis plus de 10 ans, Bosch impressionne, avec ses systèmes de motorisation pour VAE innovants, qui se caractérisent par des performances et une qualité optimales. Le système intelligent, la nouvelle génération de système de Bosch eBike Systems, est entièrement connecté et toujours à jour, grâce à des mises à jour régulières à distance. Nos moteurs primés, nos batteries très efficaces, nos écrans et commandes déportées modernes ainsi que la nouvelle application eBike Flow assurent une expérience VAE individualisée. Qu'il s'agisse de VTT à assistance électrique, d'eTrekking, d'eCity ou d'eCargo. Faites-vous votre propre opinion et sentez la différence – Feel the Flow !



Concepteur-fabricant d'un monde plus vélo, Altinnova® est le spécialiste français des équipements et services pour aménagements cyclables depuis 20 ans. Altinnova® propose une gamme complète d'abris (sécurisés, ouverts, individuels, collectifs...), de stationnements pour tous les types de vélos (arceaux, racks double-étage, parkings temporaires...) et de stations de services pour les cyclistes (gonflage, recharge électrique, lavage, réparation...). L'équipe expérimentée d'Altinnova® maîtrise toute la chaîne de ses projets (design, éco-conception, fabrication, installation, exploitation, maintenance...) apportant ainsi aux collectivités et aux entreprises une qualité made in France qui fait toute la différence !



Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise sur trois en France, le CIC met à la disposition de plus de 5,4 millions de clients un réseau français de 1 815 agences et 19 500 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 37 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

A PROPOS DE MAI À VÉLO

Mai à vélo est un événement dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai. Mai à vélo est une initiative soutenue par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale : la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM), l'Union sport & cycle (USC), la Filière Nationale du Commerce et de la Réparation du Cycle et du Motocycle (MOBILIANS), Vélo & territoires, la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), L'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), Femmes en Mouvement, l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC), l'Heureux Cyclage, ainsi que l'ADEME.

Davantage d'informations : www.maiavelo.fr

CONTACTS PRESSE

Comm'On Agency

Julie Dardelet-Guérin - julie@commongency.fr - 06 33 85 96 83

Iléna Levy - ilena@commonagency.fr - 06 95 75 58 06

MAI à vélo

Membres du collectif



Partenaires

